

Du treize mars an mil huit cent cinquante-six, à deux heures du matin.
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Antonin Bois
 né à la Gare le jour d'hier à six heures du soir
 fils de Jean Joseph Bois
 profession de carrier
 âgé de vingt-cinq ans, domicilié à la Gare
 et de Marie Anne Elisabeth Blayon épouse de profession de journalière
 âgée de vingt-cinq ans.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Joseph Bois
 âgé de vingt-cinq ans, profession de carrier
 domicilié à la Gare, quartier de la Garrenne.
 Premier témoin, François Justine Nouvère
 profession de menuisier, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à la Gare.
 Second témoin, Marie Célestine Ginouvrier
 profession de propriétaire, âgée de soixante-trois ans, domiciliée à la Gare.
 Constate, suivant la loi, par moi, Laurent Augustin Agard, maire de la commune de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du dit Bois, père du nouveau-né, qu'il a dû ne le savoir et se faire requirir.

Du dix avril an mil huit cent cinquante-six, à neuf heures du matin.
 ACTE DE NAISSANCE de Lucie Marie Simon
 née à la Gare le jour d'hier à six heures du matin
 fille de Frédéric Maximine Simon
 profession de cultivateur
 âgé de vingt-neuf ans, domicilié à la Gare
 et de Hortense Marie Louise Souze son épouse
 âgée de vingt-quatre ans.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Frédéric Maximine Simon, père de l'enfant, âgé de vingt-neuf ans, profession de cultivateur
 domicilié à la Gare, rue de Charloze n° 7.
 Premier témoin, Antoine Jean Louis Souze
 profession de cultivateur, âgé de trente-quatre ans, domicilié à la Gare.
 Second témoin, Jean Joseph Marcel Ricard
 profession de cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à la Gare.
 Constate, suivant la loi par moi, Laurent Augustin Agard, maire de la commune de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Simon

Souze

Ricard

Agard



Du dix avril an mil huit cent cinquante-six, à six heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Marinus Blaise Auguier
 né à la Gare le jour d'hier à six heures du soir
 fils de Marinus Auguier
 profession de cultivateur
 âgé de quarante ans, domicilié à la Gare
 et de Marie Angéline Rounnicq son épouse
 profession de cultivateuse, âgée de trente-neuf ans.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Marinus Auguier, père de l'enfant, âgé de quarante ans, profession de cultivateur
 domicilié à la Gare, y habitant au quartier des Andouins.

Premier témoin, Marie César Ginouvrier
 profession de propriétaire, âgée de soixante-trois ans, domiciliée à la Gare.
 Second témoin, François Joseph Yacon
 profession d'industriel, âgé de soixante ans, domicilié à la Gare.
 Constate, suivant la loi, par moi, Laurent Augustin Agard, maire de la commune de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du dit Auguier, père du nouveau-né, qu'il a dû ne le savoir et se faire requirir.

Du onze avril an mil huit cent cinquante-six, à deux heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE de Bernard Marinus Cornarino
 né à la Gare le jour d'hier, à neuf heures du matin
 fils de Jacques Cornarino
 profession de carrier
 âgé de quarante ans, domicilié à la Gare
 et de Julie Marie Marthe Costé son épouse
 profession de journalière, âgée de quarante ans.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jacques Cornarino, père de l'enfant, âgé de quarante ans, profession de carrier
 domicilié à la Gare, y demeurant au quartier de la Garrenne.

Premier témoin, Antoine Eugène Bourcbeau
 profession de menuisier, âgé de quarante-quatre ans, domicilié à la Gare.
 Second témoin, Nicolas Balthazar Bonnard
 profession de cultivateur, âgé de soixante-dix ans, domicilié à la Gare.
 Constate, suivant la loi, par moi, Laurent Augustin Agard, maire de la commune de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du dit Cornarino, père du nouveau-né, qu'il a dû ne le savoir et se faire requirir.

Bourcbeau

Bonnard

Agard